

Faire sa demande de colis ou repas de Noël

COMMENT EFFECTUER SON INSCRIPTION EN LIGNE ?

1. Avant de commencer

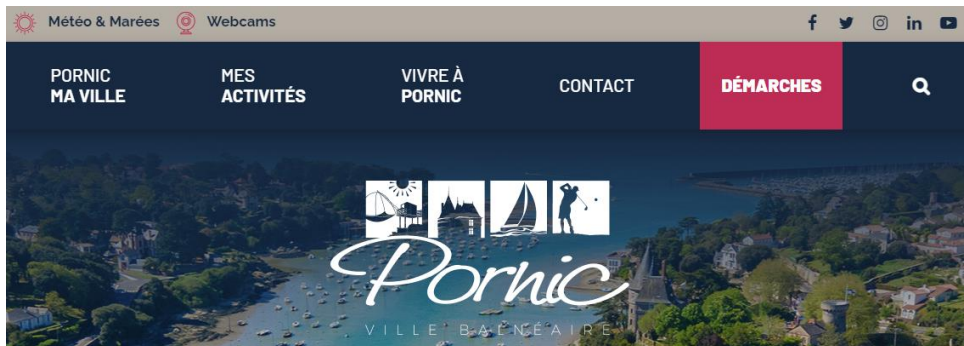
Vous devez disposer d'une **adresse mail accessible**.

Si vous ne possédez pas votre propre adresse mail, il est possible d'utiliser celle d'un proche.*

Bon à savoir : vous pouvez vous faire accompagner par la conseillère numérique de la ville pour créer votre propre adresse mail

2. Procéder à l'inscription

Pour accéder à l'inscription, veuillez-vous rendre sur le site internet de la ville www.pornic.fr et cliquer dans l'onglet **-Démarches-** puis sur **-Inscription repas des aînés - colis de Noël 2023-**



Vous arrivez alors sur la plate-forme **Démarches Simplifiées** à laquelle vous devez vous connecter pour procéder à l'inscription.

Pour vous y connecter :

Cas n°1 : Soit vous créez un compte, si vous n'avez jamais créé de compte sur la plate-forme « Démarches simplifiées »

Cas n°2 : Soit vous utilisez les identifiants de connexion de l'an passé (de FranceConnect ou de Démarches Simplifiées)

Revenir en arrière



Colis / Repas des aînés (2023)

Temps de remplissage estimé : 2 mn

Commencer la démarche

Se créer un compte avec FranceConnect

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion aux services en ligne.



Qu'est-ce que FranceConnect ?

ou

Créer un compte demarches-simplifiees.fr

J'ai déjà un compte

Cas n°1

Cas n°2

Adresse électronique
Format attendu : john.doe@exemple.fr

Mot de passe Afficher

Gardez précieusement ces identifiants qui vous serviront les années suivantes.

Une fois renseignés l'adresse mail et le mot de passe correspondant (*pour un nouveau compte, vous devrez activer votre inscription en cliquant sur le lien reçu dans votre boîte mail*), la demande de colis ou repas peut alors commencer.

3. Commencer la démarche

3.1 Remplir les données d'identité

Indiquer les informations personnelles (Civilité, Nom, Prénom) puis **Continuer**.

3.2 Indiquer le choix souhaité

Cliquer sur la zone de choix :

1. Votre choix

Vous souhaitez : *

puis sélectionner une des 6 options proposées à partir du menu déroulant ci-dessous :

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires. Votre dossier est enregistré automatiquement après chaque modification. Vous pouvez à tout moment fermer la fenêtre et reprendre plus tard là où vous en étiez.

Participer seul(e) au repas au Casino de Pornic le samedi 27 janvier 2024 à 12h
Participer à deux au repas au Casino de Pornic le samedi 27 janvier 2024 à 12h
Participer seul(e) au repas au Casino de Pornic le dimanche 28 janvier 2024 à 12h
Participer à deux au repas au Casino de Pornic le dimanche 28 janvier 2024 à 12h
Recevoir le colis de Noël (un par foyer) à domicile au cours du mois de décembre 2023 (sans date fixe)
Recevoir le colis de Noël (un par foyer) au drive le vendredi 1 décembre (de 10h à 16h) ou le samedi 2 décembre 2023 (de 10h à 12h) situé au complexe sportif du Val Saint Martin

3.3 Compléter les informations du formulaire

Compléter les informations demandées sur le formulaire selon si vous êtes seul participant (colis ou repas) ou si vous êtes deux à participer au repas.

3.4 Valider votre choix

Une fois les informations remplies, valider votre choix en cliquant sur **Déposer le dossier**. Vous recevrez dans votre boîte mail la confirmation de dépôt de la demande.